



Le film repose sur une volonté simple de la réalisatrice, donner la parole aux enfants sur ce qui les concerne au premier chef : leurs droits. Pendant deux mois, elle a passé ses journées avec des élèves de CM2 de l'école Jean Lolive, ainsi qu'avec les enfants malades ou handicapés de l'école « Plein air ». Ces deux établissements sont situés à Pantin. L'objectif fut donc de proposer aux enfants de s'exprimer sur les notions de droit, à travers la déclinaison de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. « Regards croisés, paroles mêlées » témoigne de la réelle conscience qu'ont nos enfants du droit en général et de leurs droits, en particulier. Il dit le lien qu'établissent de fait les enfants, entre les droits et les devoirs, les règles, que chacun sait avoir à respecter. Un film à partager.

« Regards croisés Paroles mêlées »

Film documentaire de 36 mn.

Réalisation
Elisabeth Piermé Boi



Les films à vivre

Le Droit d'être aimé

